

Réserves stratégiques de bitcoins : un enjeu économique mondial

➤ Résumé

L'émergence des crypto-actifs comme outil stratégique redessine les priorités économiques mondiales, portée par l'ambition des États-Unis de dominer ce secteur après l'élection de Donald Trump en 2024. Une réserve en Bitcoin – alimentée par des acquisitions ciblées, le minage ou des actifs saisis – vise à sécuriser les finances publiques et à diversifier les actifs étatiques face à l'instabilité monétaire. À l'échelle internationale, les approches divergent : l'Union Européenne mise sur une CBDC centralisée, tandis que des nations comme le Salvador ou le Bhoutan intègrent activement Bitcoin dans leurs stratégies. Cette ambition suscite des réactions contrastées : opportunité stratégique pour les uns, menace à la stabilité financière pour les autres. L'Adan décrypte ici les avantages, défis et répercussions mondiales de cette dynamique émergente.

➤ Sommaire

1. Contexte et définition.....	2
2. Les différentes visions à l'échelle mondiale.....	3
2.1. La vision de l'Union Européenne.....	3
2.2. La vision états-unienne.....	4
2.3. Le choix des États fédérés américains.....	5
3. Tour d'horizon des initiatives mondiales.....	7
3.1. Initiatives gouvernementales.....	7
3.1.1. En Asie (Chine, Bhoutan, Japon).....	8
3.1.2. Amérique du Sud (Salvador, Argentine).....	8
3.1.3. En Afrique (RCA, Nigeria).....	9
3.1.4. Autres pays (Allemagne, Royaume-Uni, Iran, Russie).....	9
Tableau de synthèse des initiatives étatiques dans le monde.....	10
3.2. Initiatives privées.....	11
Tableau de synthèse des initiatives privées dans le monde.....	12
4. Les avantages d'une réserve en Bitcoin pour un État et pour une entreprise.....	13
5. Risques associés à la constitution de réserves en Bitcoin.....	14
5.1. Défis techniques et opérationnels.....	14
5.2. Risques financiers et volatilité.....	15
6. Défis juridiques et réglementaires.....	16
7. Conclusion.....	20
Annexe - Sources.....	21

1. Contexte et définition

L'élection de Donald Trump en 2024 a remis les crypto-actifs sous les projecteurs, avec une nouvelle vision stratégique pour les États-Unis. Le 23 janvier 2025, soit trois jours après son investiture, le 47^e président signe l'Executive Order *"Strengthening American Leadership in Digital Financial Technology"*.

Ce décret charge une équipe d'experts d'étudier la faisabilité de constituer une réserve stratégique en Bitcoin et autres cryptos, avec un objectif clair : faire des États-Unis le leader mondial du secteur.

Mais il va plus loin en posant une règle inédite : les bitcoins (BTC) détenus dans cette réserve sont inaliénables, c'est-à-dire non vendables, et considérés comme des actifs stratégiques à conserver sur le long terme. En revanche, les autres crypto-actifs issus de saisies judiciaires – par exemple Ethereum (ETH) ou Solana (SOL) – restent aliénables, pouvant être vendus pour répondre à des besoins financiers ponctuels.

- La création de réserves distinctes, inscrite dans le décret, marque une rupture. Le Bitcoin devient une sorte d'"or numérique", un actif sanctuarisé, alors que les autres cryptos (ALT) saisies conservent un rôle plus liquide. En d'autres termes, la première réserve – prioritaire – érige Bitcoin en pivot stratégique de la puissance américaine ; la seconde, plus flexible, regroupe les autres actifs et sont mobilisables à court terme.

Cette approche place clairement le Bitcoin dans une catégorie à part – un signal fort sur la scène internationale – et relance les discussions sur la place des crypto-actifs dans les stratégies monétaires des États.

Mais qu'entend-on par réserve stratégique ?

Une réserve stratégique désigne un stock de ressources constitué pour protéger son détenteur contre des chocs externes. Les exemples les plus connus incluent la réserve pétrolière stratégique, qui garantit l'approvisionnement énergétique en cas de crise, ou la réserve sanitaire, comprenant masques, vaccins et médicaments pour faire face à une pandémie.

- **Dans le contexte des crypto-actifs, une réserve stratégique consisterait en la détention d'un volume important de Bitcoin ou d'autres crypto-actifs, comme Solana (SOL) ou XRP (Ripple), dans le but de sécuriser des transactions financières, d'amortir des chocs économiques ou de diversifier les réserves de l'État.**

Sa constitution peut s'appuyer sur plusieurs leviers complémentaires, dont notamment : un achat régulier et structuré sur les marchés financiers, avec acquisition progressive planifiée pour atteindre un volume cible mais en optimisant les coûts ; l'extraction (*mining*) via l'exploitation des excédents énergétiques nationaux pour alimenter des infrastructures dédiées ; la conversion d'une partie des réserves existantes, comme l'or, en Bitcoin ; la conservation des actifs saisis lors d'enquêtes judiciaires ou de sanctions internationales ; ou encore l'émission d'instruments financiers, tels que des obligations spécifiques, et la diversification des fonds souverains ou plans d'épargne publics.

Les annonces de l'administration Trump ont provoqué des réactions contrastées à l'échelle mondiale. Certains gouvernements envisagent de suivre cette voie pour se positionner en pionniers, tandis que d'autres expriment des réticences face à l'institutionnalisation du Bitcoin dans les finances publiques.

Cet intérêt croissant soulève des questions cruciales : quels avantages économiques et stratégiques découlent de la détention de tels actifs ? Comment ces réserves peuvent-elles renforcer la sécurité et la stabilité financières ? Quels risques et défis accompagnent leur adoption par les États et le secteur privé ?

2. Les différentes visions à l'échelle mondiale

2.1. La vision de l'Union Européenne

Face au retour de la doctrine "*America First*", les grandes institutions européennes restent fermement campées sur une position restrictive, reposant sur une méfiance vis-à-vis des crypto-actifs, désormais encadrés par le règlement Markets in Crypto-Assets ("MiCA").

Néanmoins, des voix divergentes émergent. Le gouverneur de la Banque nationale tchèque, Aleš Michl, a proposé en janvier 2025 la constitution d'une réserve nationale en Bitcoin équivalant à 5 % des réserves du pays, soit environ 140 millions d'euros (et non 140 milliards, chiffre irréaliste au regard des réserves tchèques). Conscient de la volatilité du Bitcoin et de son statut d'actif émergent, Michel défend cette initiative comme une diversification stratégique, soulignant son adoption croissante par des investisseurs institutionnels et particuliers comme une alternative aux actifs traditionnels.

Cette prise de position n'a d'ailleurs pas manqué de faire réagir la directrice de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, qui, lors d'un point presse le 30 janvier dernier, a déclaré que les réserves monétaires des banques centrales des pays européens "*doivent être liquides, sûres, sécurisées*" et "*ne doivent pas être suspectées d'être liées à des activités criminelles ou de blanchiment d'argent*".

En parallèle, un rapport confidentiel du Parlement européen, divulgué en février 2025, révèle que des États comme l'Allemagne et les Pays-Bas explorent discrètement cette option, la Bundesbank s'inquiétant notamment d'un affaiblissement du dollar face à la montée du Bitcoin.

💡 En réalité, le plan d'action de la BCE mise sur le développement d'euro numérique, une monnaie digitale de banque centrale ("**CBDC**") émise directement par la banque centrale et indexée à l'euro. Initié en 2020 pour moderniser les paiements et concurrencer des projets comme le *yuan* numérique, ce programme s'appuie sur la blockchain pour offrir des transactions rapides et moins coûteuses.

Cependant, son développement, en phase pilote depuis 2023, progresse lentement en raison de défis techniques, réglementaires et d'opposition des banques commerciales, qui craignent une désintermédiation si les citoyens stockent leurs fonds directement auprès de la BCE.

- Contrairement au Bitcoin, perçu par certains comme un rempart contre l'inflation, l'euro numérique reste centralisé, partant soumis aux politiques monétaires traditionnelles de la BCE. En outre, il ne répond pas aux mêmes objectifs de diversification stratégique que les réserves en crypto-actifs, mais vise plutôt le renforcement du contrôle monétaire traditionnel.

2.2. La vision états-unienne

Comme évoqué *supra*, l'Executive Order "*Strengthening American Leadership in Digital Financial Technology*", signé en début d'année 2025 pose les bases de deux réserves potentielles – une inaliénable pour les 213 000 BTC déjà en possession, une aliénable pour d'autres cryptos (toujours en discussion au Congrès pour cette dernière) – et annule les restrictions anti-CBDC de l'ère Biden. La Maison-Blanche a également annoncé une étude sur l'utilisation du stablecoin USDC comme actif complémentaire dans certaines transactions gouvernementales internationales.

L'ambition des États-Unis de dominer le secteur crypto s'ancre dans des enjeux stratégiques majeurs. Sur le plan économique, le Bitcoin est vu comme un rempart contre l'inflation du dollar, dont la valeur s'érode face aux dettes nationales records (34 trillions de dollars en 2025). Géopolitiquement, accumuler des BTC inaliénables vise à contrer l'influence croissante du yuan numérique chinois et à maintenir un levier face aux sanctions internationales. Technologiquement, les rencontres de Trump avec des leaders du minage (CleanSpark Inc., Riot Platform) en 2024 traduisent une volonté d'exploiter les excédents énergétiques US pour capter la puissance de calcul mondiale, renforçant ainsi l'hégémonie industrielle.

La nomination de Paul Atkins à la *Securities and Exchange Commission* ("**SEC**") illustre aussi un changement majeur. Là où Gary Gensler freinait l'innovation, Atkins veut faire des États-Unis un hub réglementaire attractif pour les entreprises crypto. Cette stratégie multidimensionnelle

dépasse la simple détention d'actifs et vise à redéfinir la puissance américaine à l'ère numérique.

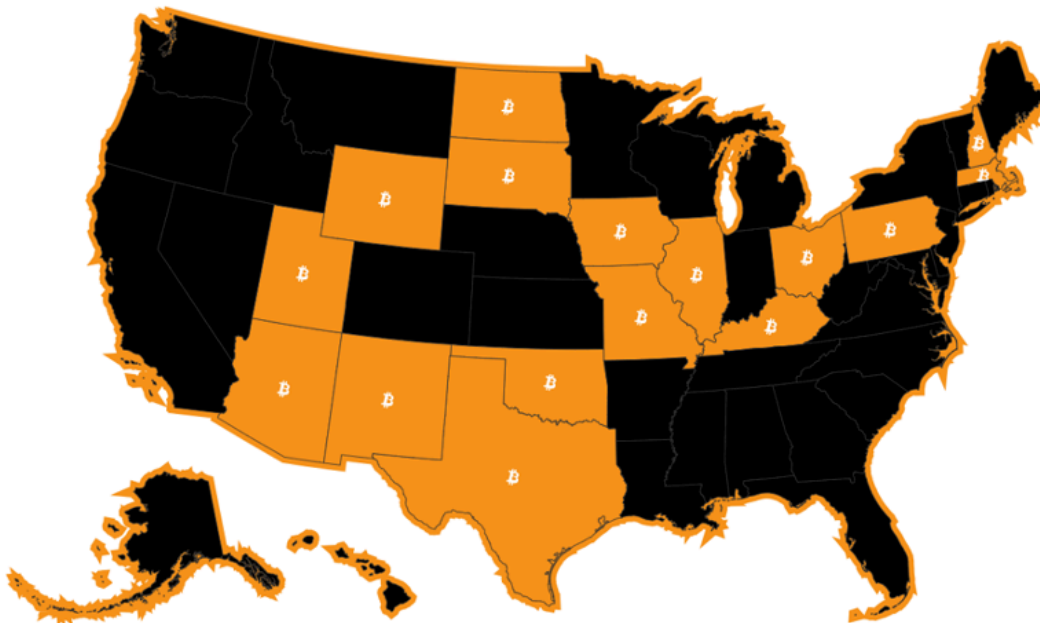
2.3. Le choix des États fédérés américains

À ce jour, malgré de nombreuses initiatives, projets de loi et études exploratoires, aucun État américain n'a officiellement constitué de réserve en bitcoins ou autres crypto-actifs. L'Utah a pourtant frôlé ce cap avec le projet de loi HB230, *"Blockchain and Digital Innovation Amendments"*, qui ambitionnait de faire de cet État le premier à détenir une réserve Bitcoin, équivalant à 5 % de ses réserves totales. Lors de son examen final au Sénat de l'Utah, le 7 mars 2025, cette disposition clé a toutefois été supprimée, freinant une avancée qui aurait pu poser un jalon historique.

De nombreux États fédérés des États-Unis ont engagé des démarches pour créer une réserve stratégique en Bitcoin, soit par des projets de loi formels, soit par des déclarations d'intention.

L'on peut ainsi distinguer plusieurs catégories :

- **Initiatives très avancées ou en passe d'aboutir** : l'Arizona et le Texas sont actuellement les cas les plus proches de l'adoption. Deux propositions de loi en Arizona et une au Texas visant à autoriser des réserves en Bitcoin ont déjà été approuvées en commission du Sénat de chaque État et attendent un vote final. Si elles sont votées, ces États pourraient devenir les premiers à officialiser une réserve stratégique de Bitcoin. Ces deux États disposent déjà d'infrastructures crypto dynamiques, ce qui facilite le soutien politique.
- **États ayant introduit des projets de loi** : au total, plus d'une quinzaine d'États ont déposé des propositions de loi entre 2023 et 2025 pour permettre l'investissement public dans le Bitcoin. Y figure par exemple le Kentucky, devenu, en février 2025 le 16^e État à proposer une telle législation.
 - Le projet de loi du Kentucky (HB376) autoriserait l'allocation de 10 % des excédents budgétaires de l'État vers des actifs numériques, dont le Bitcoin.
 - De même, des États comme l'Illinois, l'Ohio, le Massachusetts, le New Hampshire, l'Oklahoma ou le Wyoming ont introduit des propositions de réserves en BTC.



En orange, les Etats ayant pour volonté de constituer une réserve stratégique en crypto.

Source : bitcoinlaws.io

Comme le montre la carte, les différentes initiatives ne sont pas cantonnées à une région en particulier : des États du Sud, du Midwest et du Nord-Est sont concernés par ces initiatives de réserve. Elles sont également bipartites c'est-à-dire que ces initiatives vont au-delà du traditionnel clivage Démocrate/Républicain.

Le Massachusetts, traditionnellement démocrate, et l'Alabama, traditionnellement républicain, convergent sur l'intérêt pour leurs États d'être pionniers dans le développement de l'industrie des actifs numériques et, plus particulièrement, dans l'obtention de bitcoins.

Selon **Ashley Gunn**, responsable des affaires publiques chez Coinbase, "*de nombreux États sont pro-crypto, et leur position ne dépend pas forcément des lignes politiques traditionnelles*".

Etat concerné	Initiative de réserve en BTC	Statut (début 2025)
Utah	Un projet de loi contenait une disposition autorisant jusqu'à 5 % de fonds publics investis en BTC et grandes cryptos.	Adopté SANS la réserve BTC (clause retirée au Sénat).

Arizona	Deux propositions de loi visant une réserve stratégique de Bitcoin (capable d'acheter du BTC via un fonds d'État).	En cours d'adoption – Validées en commission sénatoriale, en attente du vote en plénière.
Texas	Proposition de loi pour permettre à l'État d'acheter et de détenir des BTC.	En cours d'adoption – Approbation en commission, vote final du Sénat à venir.
Kentucky	Projet de loi KY HB376 pour investir jusqu'à 10 % des excédents budgétaires en actifs numériques (BTC éligible seul actuellement).	Rejeté – Introduit en février 2025, mais n'a pas passé l'étape des commissions budgétaires.
Illinois	Proposition de loi (HB 1844) prévoyant une stratégie de détention de BTC sur 5 ans dans les réserves publiques.	En cours d'étude – Annoncée début 2025, encore en débat au sein de la législature de l'État.
New Hampshire	Projet de loi pour autoriser l'achat de Bitcoin dans les fonds d'État.	En cours d'étude – Introduit en 2024, partiellement approuvé (une chambre) et examen en cours.
Oklahoma	Proposition législative pour diversifier les réserves de l'État avec du BTC.	En cours d'étude – Introduite, en attente de votes finaux (commission approuvée).
Wyoming	Proposition de réserve Bitcoin introduite par des législateurs pro-crypto (inspirée par la sénatrice <i>Lummis</i>).	Échec – Rejetée par le parlement de l'État en 2024, malgré un contexte très crypto-friendly.
Pennsylvanie	Projet de loi visant une réserve en crypto pour l'État (inclus dans un package financier)	Échec – Refusé par le Sénat de l'État en raison de réticences financières.

Ce contexte redéfinit la géopolitique des crypto-actifs, d'une part des pays comme Salvador ou Singapour pourraient approfondir leur coopération technologique avec les Etats-unis. D'autre part, l'union européenne et la chine se positionne comme des antagonistes voulant leur part dans la guerre monétaire numérique mondial. Les crypto-actifs permettent également à des citoyens vivant dans des pays où règne l'instabilité politique et la guerre comme en Iran, d'avoir accès à une valeur refuge, un système bancaire transfrontalier facile d'accès et anonymisé permettant de lutter contre l'inflation et les sanctions internationales.

3. Tour d'horizon des initiatives mondiales

3.1. Initiatives gouvernementales

3.1.1. En Asie (Chine, Bhoutan, Japon)

La Chine a adopté une position ambiguë sur le sujet. D'abord favorable à leur détention et à leur usage dans les transactions privées, le pays a ensuite interdit, depuis 2021, toutes les activités liées aux cryptos-actifs, y compris le *trading* et le minage de Bitcoin. Toutefois, le gouvernement chinois n'a jamais renoncé à l'intérêt stratégique des crypto-actifs : il détient aujourd'hui environ 190 000 BTC issus de confiscations judiciaires, ce qui en fait le deuxième plus grand détenteur gouvernemental de Bitcoin après les États-Unis. Depuis 2019, le gouvernement chinois explore en priorité la création d'une CBDC avec le *yuan* numérique, son objectif étant de maintenir un contrôle strict sur l'utilisation des monnaies numériques par les citoyens. Aujourd'hui, ce *yuan* numérique est déployé à grande échelle dans le pays, ce qui en fait la monnaie de banque centrale numérique la plus importante en termes d'envergure et d'impact au monde.

Cette réglementation stricte a provoqué un exode de l'écosystème crypto chinois, notamment des mineurs et des plateformes d'échange. Pour l'instant, aucun projet de création d'une réserve officielle en Bitcoin n'est prévu au calendrier.

Un autre pays asiatique a pris les devants : le Bhoutan. Grâce à ses activités de minage notamment grâce à son infrastructure hydroélectrique, le pays a accumulé un trésor de 13 000 bitcoins, représentant environ 1 milliard d'euros, soit un tiers de son PIB. Cela en fait le cinquième pays détenant le plus de bitcoins.

Sous l'impulsion du roi Jigme Khesar Namgyel Wangchuck, le Bhoutan est en passe de créer une réserve stratégique en crypto-actifs, incluant les crypto-actifs ayant les plus fortes capitalisation boursières: Bitcoin, Ether et BNB, dans le cadre d'un projet plus large de développement économique et technologique.

Au Japon, le parlementaire Satoshi Yamada a ouvert le débat en demandant à son gouvernement d'envisager l'intégration du Bitcoin dans les réserves de change nationales : « Les efforts des États-Unis pour intégrer le Bitcoin comme réserve stratégique doivent nous inspirer », a déclaré Yamada sur le réseau social X.

3.1.2. Amérique du Sud (Salvador, Argentine)

Un pays a fait parler de lui en 2021 : le Salvador. Il est le premier pays au monde à avoir fait du Bitcoin une monnaie ayant cours légal. Depuis, le gouvernement ne cesse d'accumuler toujours plus de Bitcoin, malgré les fluctuations du marché. Fin 2024, le Salvador possède environ 6 000 Bitcoins, ce qui représenterait 10 % de ses réserves stratégiques totales.

Cette stratégie s'inscrit dans une optique de recherche d'indépendance vis-à-vis du dollar américain, de promotion de l'inclusion financière et d'attraction des investissements étrangers.

D'autres pays d'Amérique latine en sont au stade des débats. En Argentine, un projet de loi a été proposé par Martín Yeza, député du PRO, pour autoriser la Banque centrale d'Argentine à acheter, détenir et même miner du Bitcoin.

3.1.3. En Afrique (RCA, Nigeria)

La République centrafricaine a adopté, en avril 2022, le Bitcoin comme monnaie ayant cours légal, aux côtés de sa monnaie, le franc CFA. Cette initiative vise, à l'instar du Salvador, à s'affranchir du franc CFA, à favoriser l'inclusion financière de ses citoyens et à encourager les investissements. La RCA a lancé en 2022 le projet Sango Coin, un crypto-actif national qui serait adossé à des réserves en Bitcoin détenues par le Trésor public. Cependant, le montant de cette réserve reste inconnu.

Le Nigeria, qui est à la première place de l'adoption du bitcoin en Afrique, a entrepris des démarches pour encadrer le domaine des actifs numériques. Même si le pays n'a pas encore mis en place de réserve nationale de bitcoins, cette approche pourrait préparer le terrain pour un projet comparable dans le futur.

3.1.4. Autres pays (Allemagne, Royaume-Uni, Iran, Russie)

D'autres gouvernements possèdent des bitcoins, la plupart du temps dans le cadre de saisies judiciaires. C'est le cas du Royaume-Uni, qui a confisqué l'équivalent de 61 000 Bitcoins en 2021. L'Allemagne, quant à elle, a saisi l'équivalent de 50 000 Bitcoins au fil de diverses enquêtes criminelles. Cependant, ces confiscations ne constituent pas une réserve stratégique : ces saisies sont ensuite revendues aux enchères, comme en témoigne le reliquat de 0,007 Bitcoin que possède maintenant l'Allemagne après une vente aux enchères ayant eu lieu en 2023.

Des États sous sanctions, quant à eux, engrangent des bitcoins afin de financer leur régime totalitaire et de contourner les sanctions internationales. C'est le cas de la Corée du Nord qui, en lançant diverses cyberattaques à grande échelle ciblant des entreprises et des particuliers, a subtilisé, selon les estimations, pas moins de 3 milliards de dollars, soit l'équivalent de 75 000 bitcoins. L'Iran tire aussi parti du Bitcoin en autorisant le minage sur son sol, représentant 4,5 % du minage mondial, ce qui lui permet de générer plusieurs millions d'euros et de financer l'importation de biens malgré l'embargo.

Tableau de synthèse des initiatives étatiques dans le monde

Pays	Statut	Réserve en BTC (estimation)	Stratégie et initiatives	Motivations initiales principales
 États-Unis	Détenteur indirect	≈ 213 000 BTC	Saisies judiciaires (Silk Road, etc.)	Réserve stratégique
 Chine	Détenteur indirect	≈ 190 000 BTC	Saisies judiciaires (PlusToken, etc.), incertitude sur une réserve cachée	Opportunisme, mais interdiction publique du Bitcoin
 El Salvador	Détenteur officiel	≈ 6 000 BTC	Bitcoin comme monnaie légale depuis 2021, achats réguliers par l'État (1 BTC/jour)	Indépendance monétaire, attractivité économique
 Bhoutan	Détenteur officiel	≈ 13 000 BTC	Minage national, projet de fonds souverain Bitcoin en 2025	Diversification, modernisation économique
 Russie	En réflexion	Inconnu	Propositions pour une réserve en BTC, intérêt pour paiements internationaux	Dédollarisation, contournement des sanctions
 Brésil	En réflexion	0 BTC	Projet de loi RESBit : allocation de 5 % des réserves de change en Bitcoin	Diversification des réserves, rendement long terme
 Japon	En réflexion	0 BTC	Proposition d'étude sur Bitcoin comme actif de réserve	Innovation financière, diversification économique
 République Centrafricaine	Détenteur officiel	Inconnu	Bitcoin comme monnaie légale (2022), projet Sango Coin (lié aux ressources)	Indépendance monétaire, innovation financière
 Iran	Détenteur indirect	Inconnu	Minage d'État pour accumuler du BTC, paiements internationaux autorisés	Contournement des sanctions, autonomie financière

3.2. Initiatives privées

Dans le secteur privé, depuis 2020, plusieurs entreprises ont annoncé vouloir acquérir du Bitcoin afin de diversifier leurs investissements. Ces initiatives représentent 179 entreprises qui détiennent à elles seules 2,8 % de l'ensemble des Bitcoins en circulation.

MicroStrategy (renommée Strategy en février 2025) a été la première entreprise cotée en bourse à acheter du Bitcoin comme réserve de trésorerie, dès août 2020. Son PDG, Michael Saylor, justifie cette stratégie d'accumulation par la dévaluation progressive du dollar année après année. Aujourd'hui, Strategy détient une réserve de 471 000 bitcoins, représentant plus de 40 milliards de dollars. L'entreprise poursuit sa politique d'accumulation en émettant régulièrement des obligations convertibles.

Tesla, par la voix d'Elon Musk, avait annoncé en février 2021 accepter les paiements en Bitcoin pour ses véhicules, ainsi qu'un investissement à hauteur de 1,5 milliard de dollars dans cette cryptomonnaie.

À ce jour, Tesla ne possède plus que 11 509 bitcoins, la majeure partie ayant été revendue en 2022 afin d'améliorer son bilan comptable dans un contexte incertain de marché post-Covid. On peut également citer la plateforme de paiement Block, anciennement Square, fondée et dirigée par Jack Dorsey (également connu pour avoir fondé Twitter). Après sa réorientation stratégique vers l'innovation autour du réseau Bitcoin dès 2020, Block a commencé à constituer une réserve stratégique en achetant pour 50 millions de dollars en bitcoins, opération renouvelée en février 2021 avec un achat supplémentaire de 170 millions de dollars.

En Europe, et plus particulièrement en France, The Blockchain Group fait figure d'entreprise pionnière en la matière en étant la première entreprise Européenne cotée (Euronext) à détenir du bitcoin à long terme, sans intention de vente. Spécialisé dans la transformation digitale (IA, data intelligence, blockchain) auprès des entreprises, The Blockchain Group se définit depuis Novembre 2024 comme une "Bitcoin Treasury Company" en mettant l'achat et la détention de bitcoin au cœur de sa stratégie financière. L'entreprise possède environ 650 BTC pour une valeur d'environ 50 millions d'euros, permis notamment grâce à une émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 48,6 millions d'euros (environ 600 BTC).

Tous ces exemples montrent premièrement que les entreprises américaines sont davantage enclines à prendre des risques financiers afin de maximiser leur rendement à long terme, notamment face à des monnaies fiduciaires qui se dévaluent rapidement. Ces entreprises considèrent le Bitcoin et son réseau comme un outil flexible permettant des transactions rapides et fiables à l'échelle internationale.

Deuxièmement, ces exemples mettent en évidence une transformation en cours dans le secteur financier, où les entreprises anticipent une évolution profonde du paysage économique liée à l'émergence des crypto-actifs. En se positionnant comme pionnières dans l'intégration des crypto-actifs au sein de leur trésorerie, ces entreprises misent sur des rendements élevés et une

protection efficace contre l'inflation des monnaies fiat, leur conférant ainsi un avantage compétitif sur les autres acteurs de leur secteur.

Tableau de synthèse des initiatives privées dans le monde

Entreprises cotées

Entreprise	Secteur d'activité	Pays	Crypto-actifs détenus (montants)
MicroStrategy (ex-Strategy)	Logiciels (<i>business intelligence</i>) - Bitcoin Treasury Company	États-Unis	528 185 BTC (≈ 46 milliards \$). Plus grande entreprise détentrice
Tesla, Inc.	Automobile / Énergies / Robotique	États-Unis	11 509 BTC (≈ 1 milliards \$) (achat initial : 1,5 milliard \$ en 2021)
Block, Inc. (ex-Square)	Paievements numériques (FinTech)	États-Unis	8 485 BTC (≈ 740,5 millions \$) (investissements d'environ 220 millions \$ en 2020-2021).
MARA Holdings (Marathon)	Crypto-minage (Bitcoin)	États-Unis	47 600 BTC (≈ 4,2 milliards \$) (trésorerie issue en partie du minage et achats de marché)
Coinbase Global, Inc.	Plateforme d'échange de crypto-actifs	États-Unis	9 480 BTC (≈ 827,5 millions \$) détient aussi d'autres cryptos (première société cotée à détenir de l'Ether)
Hut 8 Mining Corp.	Crypto-minage (Bitcoin)	Canada	10 273 BTC (≈ 900 millions \$) (réserve provenant du minage de bitcoin)
Nexon	Jeux vidéo en ligne	Japon	1 717 BTC (≈ 150 millions \$) (achat ~100 millions \$ représentant 2 % de sa trésorerie)
Aker ASA (via Seetee)	Holdings industriels / investissement	Norvège	1 170 BTC (≈ 102 millions \$) (en 2021, via sa filiale Seetee)
Altvest Capital	Investissement financier	Afrique du Sud	(montant non divulgué) (premiers achats BTC en

			2025 comme actif de réserve stratégique)
The Blockchain Group	Entreprise de services numériques - Bitcoin Treasury Company	France	620 BTC ($\approx$ 54,5 millions € en mars 2025), premier acteur français et européen

Entreprises non cotées

Entreprise	Secteur d'activité	Pays	Crypto-actifs détenus (montants)
Block.one	Développement de logiciels blockchain (EOS)	États-Unis	$\approx$ 164 000 BTC ($\approx$ 14,3 milliards \$), plus grande entreprise non cotée détentrice.
Tether Holdings Limited	Émetteur de stablecoin (USDT)	Australie	$\approx$ 100 521 BTC ($\approx$ 8,7 milliards \$), 6e plus grand wallet BTC mondial.
Stone Ridge Holdings Group	Gestion d'actifs / Finance	États-Unis	$\approx$ 10 889 BTC ($\approx$ 950 millions \$), société d'investissement privée.
SpaceX	Aérospatial / Lancement de satellites / Télécommunication	États-Unis	$\approx$ 8 285 BTC ($\approx$ 722 millions \$), détention confirmée par Arkham Intelligence.
The Tezos Foundation	Fondation blockchain / soutien à l'écosystème Tezos	Suisse	$\approx$ 2903 BTC ($\approx$ 253 millions \$), détient aussi d'autres cryptos, dont de l'Ether.

4. Les avantages d'une réserve en Bitcoin pour un État et pour une entreprise

Les avantages d'une réserve en Bitcoin, que ce soit pour une entreprise ou pour un État, sont multiples. Ci-dessous un tableau récapitulatif :

Avantages	Pour une entreprise	Pour un État
Un rempart contre l'inflation	Protéger la trésorerie contre la dévaluation des monnaies fiduciaires et la perte de	Préserver les réserves nationales contre l'inflation et la manipulation monétaire.

	pouvoir d'achat.	
Un potentiel de rendement élevé	Faire fructifier les fonds d'investissement et la trésorerie en profitant d'un actif à forte croissance.	Augmenter la valeur des réserves de l'État en capitalisant sur la hausse du Bitcoin.
Un positionnement stratégique et différenciant	Se démarquer de la concurrence en adoptant une stratégie innovante qui attire les investisseurs et améliore la visibilité.	Démontrer une politique financière moderne et souveraine, attirant ainsi des investissements et des talents dans la "Tech Blockchain".
Une indépendance financière vis-à-vis du système bancaire traditionnel	Réduire la dépendance aux banques traditionnelles et bénéficier de transactions instantanées et peu coûteuses à l'international.	Assurer une souveraineté financière en utilisant le Bitcoin comme une alternative aux systèmes SWIFT ou aux monnaies étrangères.

5. Risques associés à la constitution de réserves en Bitcoin

Malgré tout, la constitution d'une réserve stratégique en Bitcoin comporte des défis et questionnements auxquels les États et les entreprises doivent répondre.

5.1. Défis techniques et opérationnels

La détention de crypto-actifs repose sur un système de clés cryptographiques publique/privée, permettant d'authentifier l'individu souhaitant envoyer ou recevoir des fonds. Si la clé privée est compromise, alors le contenu du portefeuille virtuel est perdu, sans possibilité de recours.

Pour toute entité souhaitant constituer une réserve stratégique de bitcoins, la mise en place d'un système de sécurisation des clés cryptographiques privées est donc fondamental.

Comme l'a souligné Edward Amoroso, expert en cybersécurité, au sujet de la réserve stratégique des US : *"Si des hackers, criminels, ou nations hostiles trouvent un moyen de compromettre ou voler notre réserve nationale de crypto, alors elle sera perdue. Point final."*

Les risques spécifiques incluent :

- Les attaques externes ciblant les systèmes de stockage ;
- Les menaces internes provenant d'employés ayant accès aux clés ;
- La perte accidentelle des clés privées ;
- Les vulnérabilités dans les systèmes de génération et gestion des clés.

Plusieurs solutions permettant de faire face à ces différents risques existent, toutes avec leurs avantages et inconvénients :

- **Conservation interne** (*self-custody*) : Cette approche maintient un contrôle total sur les actifs, mais nécessite une expertise technique considérable et place l'entière responsabilité sur l'institution.
- **Dépositaires tiers spécialisés** : Ces services offrent une expertise dédiée et des systèmes de sécurité éprouvés, mais introduisent un risque de contrepartie et une dépendance à un tiers.

Dans le cas d'une réserve stratégique nationale, un système interne hautement sécurisé par des experts informatiques de divers services de l'État (ANSSI par exemple en France), serait une hypothèse probable tant l'enjeu de sécurisation est élevé.

Des systèmes complémentaires tel que le stockage à froid (*cold storage*), sauvegardant les clés privées sur des dispositifs non connectés à internet (*Ledger*) peut être une bonne approche de sécurisation long terme. Les systèmes multi signature (*multisig*), nécessitant l'approbation de plusieurs détenteurs de clés afin d'autoriser une transaction, sont également un bon moyen de protéger les actifs stockés, notamment en entreprise où différents exécutif (PDG, CTO, CFO) peuvent être alerté en temps réel de toute tentatives de mouvement de trésorerie frauduleux.

5.2. Risques financiers et volatilité

L'impact de la volatilité du Bitcoin est un point faisant encore aujourd'hui obstacle à son adoption tant pour les entreprises que pour les États, sa volatilité annuelle moyenne étant de 46% sur la dernière décennie, contre 9% pour l'indice boursier de référence S&P 500 et 8,5% pour l'or.

La valeur de la réserve peut fluctuer considérablement. Il n'est pas rare d'observer des variations de l'ordre de ± 10 % d'un jour à l'autre, ce qui complique la gestion budgétaire et la planification financière des décideurs. Le Salvador en est un exemple : le pays a dû faire face à des critiques de la population après une baisse de 50 % de la valeur de sa réserve nationale en bitcoins, un an après son adoption.

Pour les entreprises, ajouter des bitcoins dans leur stratégie de diversification comporte un défi comptable. Les fluctuations peuvent avoir une incidence sur les comptes de résultat des entreprises, favorablement en cas de forte hausse, mais aussi plus négativement en cas de baisse, avec en prime une perte de confiance des investisseurs quant à la stabilité globale de l'entreprise. De plus, les normes comptables internationales (IFRS, GAAP) comptabilisent les crypto-actifs comme des actifs incorporels amortissables, ce qui oblige les entreprises à

inscrire dans leurs résultats une dépréciation sur les pertes potentielles en cas de baisse du prix de l'actif. En revanche, en cas de hausse, les gains potentiels, eux, ne sont pas comptabilisés, affectant la valorisation boursière des entreprises exposées aux crypto-actifs.

Plusieurs circonstances peuvent conduire une entité possédant une réserve stratégique à avoir un besoin immédiat de liquidités : par exemple, l'amélioration du bilan financier d'une entreprise ou la nécessité, pour une banque centrale, de faire face à une crise économique. Ce besoin urgent de liquidités se heurte alors au prix du marché à l'instant T, obligeant le décideur à arbitrer, sans autre choix que d'accepter une potentielle cession à perte. Une telle cession aurait pour effet de ternir la crédibilité financière de l'entreprise et, pour un État, d'affaiblir la stabilité de la monnaie nationale.

C'est pourquoi la plupart des projets de loi étatiques sur ce sujet préconisent d'ajouter les bitcoins dans les réserves nationales globales, à hauteur de 5 % de la valeur totale des réserves, le reste étant adossé à des actifs plus stables et rémunérateurs, permettant de contrebalancer la prise de risque (bons du Trésor américain, obligations allemandes et diverses monnaies fiduciaires).

Le Bitcoin est également très sensible au stress financier, contrairement au paradigme qui ferait de lui le "le nouvel or numérique", en période d'incertitude des marchés, il ne joue que rarement son rôle de valeur refuge, chutant parallèlement avec les autres indices boursiers classiques, à l'instar de l'or qui lui joue mieux ce rôle pour le moment.

6. Défis juridiques et réglementaires

6.1. En France

Le règlement MiCA constitue désormais le socle réglementaire principal pour les activités liées aux crypto-actifs en France et dans l'Union européenne. Ce texte impose aux prestataires de services sur actifs numériques (PSAN), enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), des obligations strictes en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), alignées sur les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI).

Ces obligations englobent l'identification des clients (KYC), la traçabilité des transactions et la transmission de rapports à TRACFIN en cas de mouvements financiers suspects. Une entité, qu'elle soit publique ou privée, souhaitant constituer une réserve stratégique en Bitcoin devrait s'appuyer sur des PSAN agréés, ce qui nécessiterait des audits réguliers pour garantir la légitimité des fonds et des opérations. **Toutefois, MiCA ne traite pas explicitement de la détention d'actifs numériques à des fins stratégiques par un État ou une entreprise publique, laissant subsister un vide juridique quant à la classification du Bitcoin comme actif de réserve, comparable à l'or ou aux devises étrangères.** Cette incertitude complique l'application des

normes comptables internationales (IFRS) et des règles fiscales françaises, qui assimilent actuellement les crypto-actifs à des actifs incorporels soumis à une fiscalité sur les plus-values.

La question de la souveraineté économique alimente les débats, comme en atteste une pétition déposée en août 2024 sur la plateforme de l'Assemblée nationale par un expert en crypto-actifs, soulignant l'urgence pour la France d'adopter une stratégie proactive face à des pays comme les États-Unis, qui ont sanctuarisé le Bitcoin comme actif stratégique depuis. **Une telle initiative étatique exigerait une réforme législative d'envergure, car la Banque de France, sous l'égide de la Banque centrale européenne (BCE), ne dispose pas actuellement de la latitude pour détenir des actifs volatils comme le Bitcoin sans un mandat explicite.** Les déclarations du gouverneur de la Banque de France en novembre 2024, qualifiant le Bitcoin d'investissement spéculatif, traduisent une prudence institutionnelle, renforcée par la priorité accordée à l'euro numérique, perçu comme un outil centralisé de modernisation monétaire. Cette réticence contraste avec les positions de certains acteurs privés, qui plaident pour une intégration du Bitcoin comme outil de diversification face à l'inflation et à l'instabilité géopolitique.

Pour les entreprises privées, la constitution de réserves en Bitcoin est réalisable sous le cadre de MiCA, mais elle se heurte à des obstacles pratiques et réglementaires. Les institutions bancaires françaises, soumises à des obligations de vigilance renforcées conformément à l'article L. 561-6 du Code monétaire et financier, adoptent souvent une approche restrictive en refusant d'ouvrir ou de maintenir des comptes pour des entreprises exposées aux crypto-actifs, par crainte de risques de non-conformité ou de sanctions. Ce phénomène, dénoncé par l'écosystème crypto depuis plusieurs années, pousse certaines entreprises à se tourner vers des juridictions étrangères plus permissives, ce qui soulève des enjeux de conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD) pour les transferts transfrontaliers de données financières. Par ailleurs, la volatilité du Bitcoin, bien que relevant du domaine financier, a des répercussions juridiques indirectes, notamment en matière de responsabilité comptable. Une baisse significative de la valeur des réserves pourrait exposer les dirigeants d'entreprise à des poursuites pour mauvaise gestion, en l'absence de directives claires sur la gouvernance de tels actifs.

La sécurisation des réserves représente un défi juridique central, compte tenu de la dépendance du Bitcoin à des clés cryptographiques. La perte ou le vol de ces clés, par suite d'une cyberattaque ou d'une défaillance technique, engagerait la responsabilité de l'entité détentric, qu'il s'agisse de l'État ou d'une entreprise. L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pourrait être mobilisée pour élaborer des standards de cybersécurité, incluant des dispositifs de stockage à froid ou des mécanismes multi-signatures, comme préconisé par des experts du secteur. Cependant, l'absence d'un cadre normatif définissant les obligations et responsabilités en cas d'incident expose les détenteurs à des risques juridiques non résolus, notamment en matière de recours civil ou pénal. Pour un État, la mise en place d'une infrastructure de stockage sécurisée impliquerait une coordination interministérielle,

impliquant potentiellement le ministère de l'Économie et des Finances et les services de renseignement, afin de prévenir les menaces externes et internes.

Enfin, l'adoption de réserves stratégiques en Bitcoin soulève des enjeux géopolitiques et réglementaires internationaux. Une initiative française pourrait être interprétée comme une remise en cause de l'euro, suscitant des tensions avec la BCE, qui privilégie un contrôle monétaire centralisé via l'euro numérique. De surcroît, l'utilisation du Bitcoin par des États sous sanctions, comme la Russie, pour contourner les restrictions internationales, pourrait inciter le GAFI à durcir ses recommandations, ce qui affecterait les entreprises françaises opérant à l'échelle globale. Pour relever ces défis, une concertation entre l'AMF, le ministère de l'Économie, la Banque de France et des organisations professionnelles, telles que l'Adan, serait indispensable pour élaborer une proposition législative définissant les modalités d'acquisition, de stockage et de gouvernance des réserves en Bitcoin. Une telle réforme, si elle était adoptée d'ici fin 2025, permettrait à la France de renforcer sa position dans l'économie numérique tout en respectant ses obligations de conformité internationale, affirmant ainsi son rôle de pionnier dans la redéfinition des paradigmes monétaires.

Pour la France, un projet de loi serait nécessaire afin de disposer d'un cadre légal clair sur les modalités d'acquisition, le dispositif de sécurisation d'une telle réserve stratégique ainsi que la classification du Bitcoin en tant que réserve de valeur stratégique au même titre que l'or.

- **C'est un projet de taille qui doit être accompagné d'une volonté politique forte et visionnaire, face à une opposition pouvant être sceptique à l'égard d'un projet aussi ambitieux.**

6.2. A l'échelle internationale

À l'échelle internationale, les approches divergent face à la constitution de réserves stratégiques en Bitcoin, formant un patchwork réglementaire complexe. Les États-Unis, via l'Executive Order de janvier 2025, sanctuarisent le Bitcoin comme actif stratégique, mais l'absence d'harmonisation avec les normes comptables internationales (IFRS) complique son intégration comme réserve de valeur. Le Salvador, adoptant Bitcoin comme monnaie légale, et le Bhoutan, tirant parti du minage hydroélectrique, doivent établir des protocoles robustes de cybersécurité pour protéger leurs clés cryptographiques, sans standards globaux unifiés. La Chine, malgré une interdiction stricte des transactions et du minage de cryptomonnaies depuis 2021, développe son yuan numérique, illustrant une approche centralisée contrastant avec l'utilisation décentralisée du Bitcoin. Cette position restrictive, motivée par des préoccupations de stabilité financière et de contrôle monétaire, limite toute possibilité de réserves stratégiques en Bitcoin.

Le GAFI joue un rôle clé en imposant des normes anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme. À l'inverse, des États sous sanctions, comme l'Iran et la Russie,

exploitent Bitcoin pour contourner les restrictions internationales, suscitant des pressions du GAFI pour un durcissement des normes.

Les défis réglementaires incluent l'absence de consensus sur la classification du Bitcoin (monnaie, actif ou commodité), rendant sa comptabilisation et sa fiscalité incohérentes. La cybersécurité reste critique : la perte de clés cryptographiques, comme dans le cas de l'attaque contre Mt. Gox en 2014, expose les détenteurs à des responsabilités juridiques non définies. De plus, la volatilité du Bitcoin complique son adoption comme réserve stable, tandis que l'hétérogénéité des réglementations freine les entreprises globales, confrontées à des exigences AML divergentes. Une coordination via l'OCDE ou le FMI est essentielle pour harmoniser les cadres juridiques, renforcer la transparence et limiter les risques systémiques.

7. Conclusion

Initialement perçu comme un instrument financier marginal et spéculatif, régulièrement associé à des activités criminelles, le Bitcoin connaît depuis 2024 une institutionnalisation croissante.

De grands gestionnaires d'actifs comme *BlackRock* et *VanEck* émettent des fonds négociés en bourse adossés au Bitcoin, démocratisant ainsi l'investissement auprès d'un plus grand nombre de particuliers et d'entreprises. L'acceptation croissante de ces produits financiers marque une rupture dans la perception du Bitcoin, désormais considéré comme un actif légitime par les marchés traditionnels.

Les plus grandes banques françaises sont également pionnières en la matière, en créant leurs filiales agréées PSAN, telles que Forge (Groupe Société Générale) ou encore Hexarq (Groupe BPCE).

La démocratisation des crypto-actifs auprès des particuliers et des entreprises devenant une tendance de fond, des acteurs du secteur fintech comme N26, Trade Republic, Deblock ou encore Revolut se sont également positionnés sur ce marché, proposant toute une gamme d'offres allant de l'achat et de la vente jusqu'à la création de comptes bancaires hybrides, alliant compte traditionnel et portefeuille crypto. Ces solutions permettent de combiner la sécurité, la rapidité et la praticité des réseaux bancaires classiques (MasterCard, Visa), tout en conservant une certaine autonomie financière. Elles traduisent aussi l'émergence d'un nouveau standard bancaire fondé sur la coexistence entre monnaie fiduciaire et actifs numériques.

De plus en plus de gouvernements se questionnent légitimement sur la faisabilité d'une réserve en Bitcoin, lorsqu'ils ne l'ont pas déjà décrétée, comme l'a fait le gouvernement américain. Les contours d'un tel projet multidimensionnel doivent être définis avec toutes les parties prenantes : régulateurs, entreprises du secteur, politiques, économistes et banques centrales. Un signal fort sera alors envoyé aux investisseurs et aux créateurs d'entreprises, officialisant une certaine légitimité de cet actif et catalysant les différentes initiatives existantes, telles que le fonds

Blockchain de Bpifrance ou encore l'écosystème d'incubateurs et d'accélérateurs blockchain, comme celui de Binance à Station F ou Cube3.

Pour les startups, cela ouvrirait la porte à des contrats publics, à des levées de fonds facilitées sur le modèle de The Blockchain Group, à une stigmatisation atténuée des acteurs bancaires traditionnels et à des synergies possibles entre les différentes entreprises du secteur, accélérant leur croissance à l'échelle nationale et européenne, voire mondiale, avec déjà de beaux succès comme Ledger, Bitstack, DFNS. L'existence d'une réserve publique en Bitcoin favoriserait aussi l'interopérabilité entre initiatives publiques et privées, dans un cadre légal sécurisé.

Les monnaies fiduciaires sont fragiles, soumises aux réformes monétaires et aux fluctuations du contexte géopolitique. Par essence éphémères, elles ne sont que des outils permettant d'échanger des biens et des services. L'or, quant à lui, possède une valeur intrinsèque intemporelle grâce à sa rareté, à la difficulté de son extraction et à ses caractéristiques physiques particulières. Depuis l'Antiquité, il constitue un symbole incontestable de puissance monétaire, reconnu par toutes les civilisations.

À l'ère du numérique, nos sociétés modernes sont régies par la virtualisation des échanges : les bourses mondiales sont automatisées par des algorithmes, et les paiements quotidiens se font sur des plateformes en ligne ou via smartphone. Bitcoin, souvent comparé à de "l'or numérique", incarne dans ce contexte une réserve de valeur dématérialisée, combinant les attributs de rareté et d'indépendance propres à l'or avec les avantages d'un actif adapté à la réalité numérique de notre époque. Il représente aussi un nouveau langage économique, affranchi des frontières politiques, qui redéfinit la notion même de souveraineté monétaire.

La course à l'acquisition du plus grand nombre de bitcoins est donc désormais lancée. La question n'est plus de savoir s'il est légitime ou non d'en posséder, mais plutôt de définir les modalités stratégiques d'une telle acquisition. Face à ce mouvement mondial, les États qui choisiront de rester spectateurs risquent de perdre leur pouvoir d'influence sur les futures règles du jeu monétaire.

- **Un point de bascule est atteint, susceptible de redessiner durablement les équilibres monétaires mondiaux. Dans ce contexte, la France doit dès à présent se positionner pour ne pas subir ces transformations mais en devenir l'un des moteurs.**

Annexe - Sources

Sites officiels :

The White House. (2025, March 6). *Fact Sheet: President Donald J. Trump Establishes the Strategic Bitcoin Reserve and U.S. Digital Asset Stockpile* [Fact sheet]. Disponible à : <https://www.whitehouse.gov/fact-sheets/2025/03/fact-sheet-president-donald-j-trump-establishes-the-strategic-bitcoin-reserve-and-u-s-digital-asset-stockpile/>

The White House. (2025, March 6). *Establishment of the Strategic Bitcoin Reserve and United States Digital Asset Stockpile* [Executive Order]. Disponible à : <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/03/establishment-of-the-strategic-bitcoin-reserve-and-united-states-digital-asset-stockpile/>

Council of the European Union. (2022, June 30). *Digital finance: agreement reached on European crypto-assets regulation (MiCA)* [Press release]. Disponible à : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2022/06/30/digital-finance-agreement-reached-on-european-crypto-assets-regulation-mica/>

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique – Centre de documentation Économie Finances. (2025, March 25). *Le régime fiscal des cryptomonnaies*. Disponible à : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/regime-fiscal-cryptomonnaies>

Direction générale du Trésor. (2022, June). *Enjeux et risques des crypto-actifs* (Trésor-Éco No. 309). Disponible à : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/fd93c09f-4610-4dd4-bec2-50333afe4bde/files/82327107-08b9-4347-b16b-46f251fe3a1f>

Direction des Affaires Juridiques – Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. (2023, December 19). *Lettre de la DAJ n° 371 : La Cour des comptes appelle à renforcer la régulation des crypto-actifs* [PDF]. Disponible à : <https://www.economie.gouv.fr/daj/lettre-de-la-daj-la-cour-des-comptes-appelle-renforcer-la-regulation-des-crypto-actifs>

Bank for International Settlements. (2023, August). *Financial stability risks from cryptoassets in emerging market economies* (BIS Papers No. 138). Disponible à : <https://www.bis.org/publ/bppdf/bispap138.pdf>

European Central Bank. (2025, April 9). *ECB publishes progress report on digital euro rulebook* [Press release]. Disponible à : <https://www.ecb.europa.eu/press/intro/news/html/ecb.mipnews250409.fr.html>

République française. (2019, May 22). *Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises*. Journal officiel de la République française. Disponible à : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038496102>

U.S. Securities and Exchange Commission. (2025, March 28). *Crypto Task Force Meetings*. Disponible à : <https://www.sec.gov/about/crypto-task-force/crypto-task-force-meetings>

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). (n.d.). *Guide de sécurité numérique des entreprises*. Retrieved April 21, 2025, Disponible à : <https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/guide/securite-numerique-des-entreprises/>

MicroStrategy Incorporated. (2025, March 31). *Form 10-Q for quarter ended March 31, 2025*. U.S. Securities and Exchange Commission. Disponible à : <https://www.sec.gov/ix?doc=/Archives/edgar/data/1050446/000095017025056007/mstr-20250331.htm>

Articles :

Minder, R. (2025, January 29). *Czech central bank head wants it to buy billions of euros in bitcoin*. Financial Times. Disponible à : <https://www.ft.com/content/a3c06f8f-34ad-4065-bcf4-97670230824f>

Rabbitcoin. (2025, January 16). *Le Bhoutan souhaite adopter BTC, ETH et BNB dans le cadre de ses réserves stratégiques*. Cryptoast. Disponible à : <https://cryptoast.fr/region-administrative-speciale-bhoutan-adopte-btc-eth-bnb-cadre-reserves-strategiques/>

Reuters. (2021, March 8). *Norway's Aker ASA sets up bitcoin unit*. Reuters. Disponible à : <https://www.reuters.com/article/business/norways-aker-asa-sets-up-bitcoin-unit-idUSL1N2L60AE/>

Graves, S., & Hitchcock, L. (2025, April 17). *The 10 public companies with the biggest Bitcoin portfolios*. Decrypt. Disponible à : <https://decrypt.co/47061/public-companies-biggest-bitcoin-portfolios>

Godbole, O. (2020, December 14). *MassMutual's Bitcoin Buy May Presage \$600B Institutional Flood: JPMorgan. CoinDesk*. Disponible à : <https://www.coindesk.com/business/2020/12/14/massmutuals-bitcoin-buy-may-presage-600b-institutional-flood-jpmorgan>

Square, Inc. (2020, October 8). *Square, Inc. invests \$50 million in Bitcoin* [Press release]. Disponible à : <https://squareup.com/us/en/press/2020-bitcoin-investment>

Robinson, T. (2021, May 21). *How Iran uses Bitcoin mining to evade sanctions and “export” millions of barrels of oil.* Elliptic. Disponible à : <https://www.elliptic.co/blog/how-iran-uses-bitcoin-mining-to-evade-sanctions>

Monchau, C.-H. (2025, January 28). *Le bitcoin va-t-il devenir un actif de réserve?* Allnews. Disponible à : <https://www.allnews.ch/content/points-de-vue/le-bitcoin-va-t-il-devenir-un-actif-de-r%C3%A9serve>

Reuters. (2021, May 21). *Iran uses crypto mining to lessen impact of sanctions, study finds.* Reuters. Disponible à : <https://www.reuters.com/technology/iran-uses-crypto-mining-lessen-impact-sanctions-study-finds-2021-05-21/>

Alsancak, F. (2023, December 4). *Too fast, too furious? Cryptocurrency as legal tender.* Royal United Services Institute. Disponible à : <https://rusi.org/explore-our-research/publications/commentary/too-fast-too-furious-cryptocurrency-legal-tender>

Maire, V. (2025, April 21). *Au Bhoutan, le minage de Bitcoin (BTC) respecte l’environnement, grâce aux énergies renouvelables.* Cryptoast. Disponible à : <https://cryptoast.fr/au-bhoutan-minage-bitcoin-btc-respecte-environnement-grace-energies-renouvelables>

The Blockchain Group [@_ALTBG]. (2025, March 26). The Blockchain Group confirms the acquisition of 580 BTC for ~€47.3 million, the holding of a total of 620 BTC, and a BTC Yield of 709.8% YTD [Tweet]. X. Disponible à : https://x.com/_ALTBG/status/1905003865138741408

Rémy, R. (2024, October 24). *Bitcoin : L’entreprise d’Elon Musk confirme dans son rapport annuel qu’elle n’a pas vendu ses BTC.* Journal du Coin. Disponible à : <https://journalducoin.com/bitcoin/tesla-elon-musk-pas-vendu-bitcoin-btc-dernier-bilan-trimestriel-q3/>

Grégory, R. (2025, April 4.). *Bitcoin Treasury Companies : Plongée dans un modèle d’entreprise unique au monde* [Report]. Disponible à : <https://thebigwhale.io/reports/bitcoin-treasury-companies-plongee-dans-un-modele-entreprise-unique-au-monde>

<https://bitcoinlaws.io>

<https://bitcointreasuries.net/>

À propos de l'Adan

L'Adan rassemble plus de 160 professionnels - nouveaux acteurs et entreprises établies - qui développent au quotidien l'innovation et les cas d'usage du web décentralisé dans tous les pans de l'économie. En levant les obstacles à leur croissance et leur compétitivité, l'Adan œuvre à l'émergence et au rayonnement des champions français et européens au service de notre souveraineté numérique. L'Adan promeut un encadrement adapté, proportionné et catalyseur de l'innovation, mais aussi une meilleure compréhension des nouvelles technologies blockchain, des crypto-actifs et de leurs opportunités.

Rédacteur

- **Sébastien Bellanger** – Alternant Adan
 sebastien.bellanger@edhec.com

Sous la supervision de :

- **Alizée Van Den Schrieck** – Juriste
 alizee.vandenschrieck@adan.eu
- **Jules Dubourg** – Secrétaire Général
 jules.dubourg@adan.eu

L'Adan remercie ses membres qui ont participé à la relecture de cet article.

*